

Pass déchèterie obligatoire



Depuis 1er mars 2024, l'accès aux déchèteries de Decoset est automatiquement refusé sans présentation du PASS DÉCHÈTERIE qui devient obligatoire. Aussi, afin d'éviter toute complication à l'entrée des sites, le Syndicat conseille à ses usagers d'effectuer la demande d'obtention du PASS DÉCHÈTERIE au plus vite.

Le périmètre couvert par le contrôle d'accès sur les déchèteries correspond à l'ensemble du territoire de Decoset, soit l'ensemble des communes situé au sein des EPCI membres du Syndicat, plus trois communes conventionnées (voir [liste des EPCI et des communes conventionnées](#)).

Les particuliers utilisant les déchèteries grand public sont invités à faire une demande d'obtention du PASS, de trois manières possibles :

- * en créant un compte et en fournissant les informations demandées à l'adresse suivante : <https://saas.symetri.fr/DECOSSET/deposyt/registrations/register-persons>
- * il est possible de retirer un formulaire papier sur les différentes déchèteries
- * il est également possible d'adresser une demande par courrier à l'adresse suivante : Syndicat Mixte Decoset, 2-4 rue Jean Giono, 31130 Balma en joignant les informations suivantes : nom, adresse, justificatif de domicile, n° de téléphone, adresse mail...

Pour que la demande soit valide, il est impératif de fournir un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz, internet...) de moins de 3 mois.

Dans l'attente du traitement du dossier par les équipes de Decoset, un PASS provisoire, autorisant l'accès aux déchèteries, est fourni aux usagers dès l'inscription.

Le PASS est nominatif et strictement réservé aux membres d'un foyer.

Pour les personnes en situation de précarité numérique, il est également possible de retirer un formulaire papier sur les différentes déchèteries du Syndicat ou d'adresser une demande par courrier à l'adresse « Syndicat Mixte Decoset, 2-4 rue Jean Giono, 31130 Balma » en joignant les informations suivantes : nom, adresse, justificatif de domicile, n° de téléphone et adresse mail.

Toutes les informations sont disponibles sur :

http://www.decoset.fr/decoset/pass_decheterie_5_64.htm

En cas de doute, téléchargez le tutoriel en [cliquant ici](#).